

1015 du 12 juillet 2026

COMPTE RENDU AU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCISIONS DU MAIRE
PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22

Date de la convocation :
Le jeudi 03 juillet 2026

Date d'affichage :
27/07/2026

Nombres de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 25

Représentés : 5

Absents : 3

Votants : 25

POUR : 28

Contre : 0

Abstention : 2

Compte rendu
exécutoire après dépôt
en préfecture de
Mayotte

L'an deux mille vingt et six, le 12 juillet, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tsingoni se sont réunis à la salle de délibérations, après convocation, du 03 juillet, qui leur a été adressée conformément à l'article L2121-12 alinéa 3 et sous la Présidence de M. ISSILAMOU Hamada, Maire.

Étaient présents : M. ISSILAMOU Hamada, Mme ABDALLAH Rahadati, M. ALI MINIHADJI Salimou, M. IBRAHIMA Ambdoulhanyou, Mme MLOI Siti Ladhati, Mme ALI TAMOU Fatima, M. MROVILI Saifilahi, Mme NAKIDI Mounafati, M. ABDOU Mouayad, Mme ALI Fatima, M. ALI Abdillah, M. MPELEKE Wilidane, Mme PLACI Polette, M. BACAR Fahardin, Mme IBRAHIM-IDJABOU Fatima, M. SAID Anli, Mme ABDOU COLO Nassuhati, M. MOHAMED M'ZE, M. EL DINI MADI Rifain, Mme HASSANI Kalathoumi, M. MIKIDADI Madihali, Mme BACAR Inchaty SOILIH, M. ABDALLAH Antoine, Mme CHEIK-AHMED Malika Saiendat, M. MADI SOUMAILA Soula,

Étaient représentés : Mme BACO MADI Hadidja donne pouvoir à M. ABDOU Mouayad, Mme SALIM Zaihati donne pouvoir à Mme ALI TAMOU Fatima, M. ABDOU Saïd donne pouvoir à Mme CHEIK-AHMED Malika Saiendat, M. Issa MAHAMOUDOU donne pouvoir à M. MIKIDADI Madihali, Mme SALIM Anziza donne pouvoir à M. ABDALLAH Antoine,

Étaient absents : M. AHAMADA Bacar M'bayé, Mme SAID MLARAH Nouriati, Mme ALI Fatima ADAM

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à l'élection d'un (e) secrétaire pris (e) au sein du Conseil, **M. MIKIDADI Madihali**, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire fait part au conseil Municipal que par délibération n°967 en date du 6 avril 2026, le conseil municipal lui a délégué au titre de l'art L.2122-22 CGCT, l'exercice de certaines compétences, dont il doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires de l'assemblée.

Le 24/06/2026 : Signature marché travaux RHI miboukini

- Lot 1 terrassement et voirie : marché attribué à la société COLAS pour un montant 500 597,30 €.
- Lot 2 Réseaux humides : marché attribué à la société MCTP pour un montant 629 554,65 €.
- Lot 3 Réseaux secs : marché attribué à la société SOGEA pour un montant 649 000,00 €
- Lot 4 Aménagement extérieur : marché attribué à la société MAYOTTE PEPINIERES pour un montant de 195 736,00 €

Le 24/06/2026 : signature bonne de commande d'un 9 916.67 € au profit de la société BODET

- Matériel, paramétrage des badgeuses et Formations

Le 15/ 06/2026 : signature ordre de mission Monsieur Rakibou MAHAMOUDOU, Directeur des finances

- Participation « Les Rencontres de l'AFL », du 17 au 19 juin 2026 à Paris

Le 11/06/2026 signature ordre de mission Monsieur florent ABODALA, Directeur General des services

- « Séminaire nouvelle mandature des élus municipaux et équipes de direction des départements, régions et collectivités d'outre-mer » du 22 au 25 juin 2026 à Toulouse

Ainsi délibéré, les membres du Conseil Municipal ont signé sur le registre des délibérations.

M. ISSILAMOU Hamada

Fait à Tsingoni, le 17/07/2026

Le Maire

Le Maire